L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

BUREAUX, No 72, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS

SAMEDI MATIN, 31 JUILLET.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New-York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne faisant partie du service postal de l'ambassadeur No 40, rivière du Nord :

ST-LAURENT, capt. Lemaitre, Samedi 24 juillet
VILLE-DE-PARIS, capt. Surmont, Samedi 7 août
LAFAYETTE, capt. Rousmen, Samedi 21 août
FERRIERE, capt. Duchesne, Samedi 4 sept.

PRIX DU PASSAGE (compris le vin) payable en or ou son équivalent en papier, POUR BREST OU LE HAVRE:
Première cabine, $140. Seconde cabine, $75

POUR PARIS:
Y compris le billet de chemin de fer délivré à bord
Première cabine, $145 || Seconde cabine, $75.

Les bagages seront marqués pour Paris.
Bons médecins gratuits.
☞ On peut obtenir billets à la Nouvelle-Orléans, des billets de passage pour France, en s'adressant au soussigné au lieu d'écrire ou de télégraphier à New-York.
L. GRANDA CIE,
agents, rue Carondelet, 15.
Nov—(29)

BREME,

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

Navires à vapeur entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, par la voie du HAVRE, SOUTHAMPTON et la HAVANE.

Les beaux navires à vapeur, à hélices, du Lloyd de l'Allemagne du Nord, partiront comme il est dit ci-après:

	De Brême.	Nlle-Orl.	
FRANKFORT (nouv. cap. Kuntze)	15 sept.	20 oct.	
NEW YORK (capt. Nordenholz)	24 sept.	3 nov	
HANNACH (capt. Hinrichs Hubbe)	1 oct.	17 nov	
HERMANN (capt. Wenke)	27 oct.	1er déc.	
BREMEN (capt. Lesk)	10 nov.	15 déc.	
FRANKFORT	24 nov.	29 déc.	
NEW YORK	8 déc.	12 jan. '70	
HANNACH	22 déc.	26 jan.	

Les date des autres départs sera indiquée en temps opportun.

Les steamers toucheront, en rendant ici, au Havre et à la Havane, et en partant d'ici, à la Havane et au Havre, lorsque pour nécessité de débarquer les passagers et le fret.

Prix du Passage.

De Brême ou du Havre à la Havane, { $110 en or, premières cabines. { 40 " "
A l'entrepôt..... 40 " "
De la Nouvelle-Orléans ou la Havane, à { $125 en or, premières cabines. { 50 " "
A l'entrepôt..... 45 " "
De la Nouvelle-Orléans à la Havane, { $50 en monnaie, premières cabines. { courante.
A l'entrepôt..... 20 " "
Pas de passage sur seconde cabines.

Les nouvelles délivrent des cartes de passage de Brême ou du Havre à la Havane, ou à la Nouvelle-Orléans.

Les steamers de la ligne New-York-Brême partiront toutes les quinze jours de la ligne Baltimore-Brême et du premier de chaque mois, touchant à Southampton. On peut obtenir des cartes de passage à ces lignes.

Pour plus amples informations s'adresser à
F. SCHUMACHER, Agent,
No 42, rue de l'Union.

LIGNE INMAN.

Steamers de la Malle,

Partant du Pier No 45 North River, New-York,
TOUS LES SAMEDIS.
UNE heure précise de l'après midi.

Vitesse et excellents aménagements.

PREMIERES CHAMBRES, PAIMENT EN OR.
A Queenstown et Liverpool, de New-York..... $100
A Londres, " " de " 105
A Amsterdam, " " de " 110
Au Havre et à Brême, " " de " 115
A Paris, " " de " 118
SECONDES CHAMBRES, PAIEMENT EN MONNAIE COURANTE.
A Queenstown et Liverpool, de New-York..... $ 35
A Londres, " " de " 40
Au Havre et à Paris, " " de " 47
A Brême et Hambourg, " " de " 48
BILLETS PAYS DIRECT DE LIVERPOOL OU QUEENSTOWN (*entrepont*) et vice-versa ouverts.
Il sera fait un escompte de 10 pour cent sur les billets de premières chambres, au Pelican.
Nous sommes prêts à vendre des traites à vue de 1 livre sterling et au dessus sur la Provincial Bank d'Irlande et des différentes succursales.
Pour plus de détails, s'adresser à
ELLIOT & MCKEEVER,
Sept—tf No 10, rue de la Commune.

Pour New York.

Ligne de Steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe :

Capt. W. F. Henry.	
GERMANT CITY.	Capt. J. S. Hildreth.
SHERMAN.	Capt. H. S. Quick.
GENL. MEADE.	Capt. A. W. Sampson.
UNITED STATES.	Capt. Geo. L. Norton.

partant de New-York et de la Nlle-Orléans, par steamer

SHERMAN,
H. S. Quick commandant,
Partira du sud-wharf, entre de la rue Jefferson, le SAMEDI, à 3 heures P. M.
Gran steamers aux d'excellents aménagements, Chambres.....$60 00.
Un nouveau et bel steamer partira pour Liverpool. Pour fret ou passage, s'adresser à
WOOD LOW & LUDVIGSEN,
Rue de la Commune, No 190.
Les steamers New-Orléans et partiront SAMEDI 7 août, et à 5 P. M.

Pour New York.

Ligne de Steamers Cromwell, entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE
Des steamers suivants :
GEO CROMWELL.
GEO WASHINGTON
CORTES.
MARIPOSA.

Le steamer
GEO. WASHINGTON,
Commandant E. W. Gager,
Partira de New-York, le 28 Juillet, à 4 heures P. M.
Passage.....$60
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREMEN et HAVRE.
Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
Rue Carondelet, No 41.

Villes de Bains,

LIGNE DE STEAMERS MORGAN DE LA MALLE DES ETATS UNIS.

ARRANGEMENT DE LIGNE.

Partira Rive-N. Louis, Pacific-Oriental, steamer Capt. Charles Spiers, Samedi 31 Juillet, le steamer Capt. LAURA, à heure précise, Samedi 7 Août, suivant départs à l'arrivée des trains de MOBILE, partiront les mardis de 6 heures du matin, et les MERCREDIS, à 4 heures P. M. Les départs des mardis et mercredis, à 6 heures du matin, et Donaldsonville et des points intermédiaires de la ligne.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

Pour les Attakapas.

Pour les Attakapas, Directement.

Le bateau à vapeur
Capitaine T. S. MUGGAH J. D. HINDE, Commis S. FECOT.
Arrivera aujourd'hui et partira SAMEDI, 31 du courant, pour St Martinville et tous les débarquères intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J. LEAKE.
No 68, rue du Camp.

Baton-Rouge & Lobdel's Store.

Bateau régulier de Baton Rouge, Lobdel's Store et de la Côte —Voyages deux fois par semaine.

Le bateau à vapeur WELCOME, Capt. V. S. Sarano, Commis Alex. Lamel, part de la Nlle-Orléans tous les MERCREDIS, à 10 heures du matin, et tous les SAMEDIS, à 3 heures de l'après-midi. Retour: il quitte Lobdel's Store tous les JEUDIS et DIMANCHES soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
A. O. DUPUY,
18 mai 74 & 76 rue Poydras.

Opelousas

Partant tous les MERCREDIS, à 5 heures P. M
POUR OPELOUSAS, WASHINGTON, Fort Barré, et tous les débarcadères de la côte, la rivière Atchafalaya, et le Bayou Courtableau—Le bateau à vapeur d'un faible tirant d'eau,
ANNIE WAGLEY,
W. Burton, capitaine. M. Kenison, commis.
arrira comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou au Bureau de la rue Bienville, ou à
J. M. JOHNSTON, 25 Vieille-Levée.

Bayou Sara.

Paquebot Régulier pour le Bayou Sara.

Deux départs par semaine.—Le bateau à vapeur NATIONAL, capitaine V. Gross, J. D. Landry, commis, (ou remplacement du Dan Able) part pour Bayou Sara et les points intermédiaires tous les LUNDIS, à 5 heures P. M., et tous les VENDREDIS à 10 heures A. M. Au retour, il quittera Bayou Sara tous les MARDIS et SAMEDIS soirs. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
SINNOTT & ADAMS, 25 Commercial Pl ce
2mai—tf

Banques Cies. d'Assurances, &c.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Bureau de la Compagnie d'Assurance du Sun, de la Nouvelle-Orléans, 1er Mai 1869.

TREIZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux clauses de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1868:

Montant des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1868, savoir:	
Sur les risques d'incendie.....	$136,974 96
Sur les risques de mer.....	57,144 71
Sur les risques de rivières.....	92 475 97
	$286,595 59
A ajouter—Risques non détermines pour 1867.....	$69,413
A déduire—Risques non déterminés pour 1868.....	$59,264
Primes réunies.....	3,029 17
	$62,293 17
Gains net sur les primes	$224,792 42
Pertes payées durant la même période, savoir:	
Sur les risques d'incendies.....	$50,910 48
Sur les risques de mer.....	18,229 34
Sur les risques de rivière	37,292 94
Dépenses, Taxes, Escomptes sur les primes, comptes de loyers, réassurances, intérêts sur scrips, et profit et pertes, moins l'escompte et l'intérêt.....	$90,890 51
	$197,321 37
Profits Net.....	$27,399 05

La Compagnie possède l'actif suivant:

Bons consolidés et de railroad de la ville (en plus bas cours de la place).....	$354,790
Bons de l'Etat, etc.....	15,200
Stocks de Banques et de Gas, etc.....	163,069
Emprunts sur gages.....	33,816 27
Emprunts sur hypothèques.....	52,700
Billets à percevoir.....	7,875
Primes en cours de perception.....	34,785 65
Scrips d'autres Compagnies d'Assurance.....	10,331 37
Coupons sur Bonds d'Etat et de Railroads non collectés.....	19,080
Billets sans cours.....	4,000
Montant en malles.....	124,542 27
Total de l'actif.....	$820,079 06

L'état suivant est une copie juste, véritable et correcte tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans—Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce dix-huitième jour de janvier 1869.
A. SHELLEY,
Deuxième Justice de Paix, pour la paroisse d'Orléans.

Le Board des Directeurs a résolu de payer SIX POUR CENT D'INTERET sur les Certificats de Profits des; aussi, VINGT-CINQ POUR CENT sur la balance de Scrips de l'année 1868, à partir du deuxième lundi de février 1869. Et il a de plus déclaré un Dividende de Scrip de SOIXANTE POUR CENT sur toute les primes de participations pour l'année terminée le 31 décembre 1868, pour lequel les certificats seront émis à dater de 15 mars prochain.
THOMAS SLOO, Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

J. G. GAINES, Vice-président.

Directeurs:
JOHN G. GAINES, E. J. HART,
HENRY RENSHAW, J. C. RICKS
H. T. LONSDALE, I. H. STAUFFER
S. BISCOE, J. E. BRES,
G. C. RAYELLI, I. N. MARKS,
HUGH WILSON, THOS. SLOO.
19 janv—1an—(1mf)

SIXIEME ETAT ANNUEL

DES AFFAIRES DE
la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

NOUVELLE-ORLEANS, 1er MAI 1869.

LES DIRECTEURS, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie le 30 avril 1869:

Primes d'ouverte dans l'année.....	$221,936 01
Primes de mer "	96,377 94
Primes de rivières "	377,144 51
	$695,457 56
Total net des primes.....	$638,819 56
Parties payées: Incendie, payées et évaluées.....	65,322 41
Pertes de mer, payées et évaluées.....	30,576 63
Pertes sur les rivières, payées et évaluées.....	175,581 19
Taxes payées.....	30,634 71
Réassurance, escompte au lieu de scrip, intérêt de scrip de 1868, réduction d'actions de banques et autres actions, primes remboursées, dépenses des comptes, escompte au comptant, etc, etc.....	180,964 81
Porte au fonds des dépenses courantes.....	20,838 21
	503,846 76
Balance net.....	$135,000 00

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Effets à recevoir.....	$33,502 60
Prêts sur obligations et hypothèques.....	96,845 89—130,148 58
En caisse.....	$223,564 19
Prêts sur actions, payables sur demande et équivalant au comptant.....	131,790 00—355,373 19
Propriétés foncières.....	70,000 00
Scrip d'autres compagnies.....	42,010 00
Obligations de villes consolidées	$30,000 00
Obligations de la ville.....	96,586 00
Actions de banques et autres actions, cost, $57,700 00.....	152,437 17—279,017 17
Dû pour primes et en voie de recouvrement.....	33,898 00
	$910,447 00
Moins: Primes non expirées le 30 décembre 1868.....	$115,120
Primes réassurances.....	7,589 42
	122,850 42
Montant net des primes.....	$290,706 39
Pertes: Sur les risques d'incendies.....	$63,384 33
Sur les risques de mer.....	52,312 28
Sur les risques des rivières	5,679 81
	$121,356 42
Taxes.....	13,998 87
Réassurance.....	5,811 54
Dépenses, moins le compte d'intérêt.....	11,150 37
Intérêts sur scrips non encore payés.....	27,858
	180,175 20
Bénéfices.....	$110,533 19

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Effets à recevoir pour primes.....	$7,457 76
Billets payables à billets hypothécaires.....	228,341 65
Dû pour primes en voie de recouvrement.....	62,665 37
Actions de la Compagnie du Gaz, de la Compagnie du Chemin de fer de la ville, Bonds de la ville.....	159,030 94
Scrips d'autres Compagnies d'Assurances.....	96,022 25
Propriétés foncières.....	70,662 77
En caisse.....	65,938 06
	685,064 80
Moins: Dépréciation des soudites valeurs.....	58,044 48
Montant net de l'actif disponible.....	627,010 32
Moins: Intérêts de scrips non réclamés.....	1,000
Intérêts payables sur scrips non encore payés.....	27,858
	28,188 56
	598,821 76

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi ce 18 janvier 1869.
JOSEPH CUVELLIER,
Notaire Public.

A une réunion qui a eu lieu le 14 du courant, les Directeurs ont déclaré un dividende-scrip de soixante cent sur le montant des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1868—dividende pour lequel il sera émis des certificats à partir du 1er courant. Il a de plus résolu de payer à partir du deuxième lundi de mars 1869, SIX P'er cent d'intérêt sur tous les scrips non encore payés.

DIRECTEURS:

Geo. Urquhart,	Chas. Lafitte,
A. Kocherspin,	M. Payro,
G. W. Babcock,	W. T. Williams,
T. S. Blanchard,	Aug. Reichard,
Wm. Steven,	E. Miltenberger,
J. A. White.	J. Tuyes.

19 janv—1an. 15 janvier 1869.

Weights of France.

As established by Law or Custom in New Orleans.

GRAIN WEIGHTS.

Wheat.....	60 lbs. per bushel
Corn shelled.....	56
in ear.....	70
Oats.....	32
Rye.....	56
Buckwheat.....	48
Coal, stone.....	80
Coal, pounded.....	56
Salt.....	56
Malt, barley.....	34
Malt, rye.....	30
Oats.....	32
Potatoes, sweet.....	56
Potatoes, irish.....	60
Peas.....	60
Rye.....	56
Red Blue Grass.....	14
Red Clover.....	60

ANNONCES PARISIENNES Publiées par M. H. GAILLARDET

8, *PASSAGE SAULNIER*, PARIS.

[M. HENRI GAILLARDET, 8 Passage Saulnier, à Paris, est *seul former* de nos annonces parisiennes.
C'est à M. H. GAILLARDET, par conséquent, que doivent s'adresser MM. les annonceurs, notamment pour les spécialités de *Pharmacie, Droguerie, Parfumerie, Nouveautés, Articles de Paris, &c.*
Aucune annonce reçue directement ou indirectement dans ces diverses catégories ne pourra être acceptée par nous en dehors de M. H. GAILLARDET.]

PILULES BEHAUT

Renommées vegétales que ce DIPLOME reconnaît et ces chiffres et constituées d'après la nouvelle méthode dépositrice de M. DUBAUT, POUR ETRE PRISES EN DE GRANDES ENTREMES TEMPS QUE LES MEILLEURES ALIMENTS ET LES BOISSONS LES PLUS FORTIFIANTES, ce qui permet à chacun de choisir, pour se purger, le repas et l'heure qui lui conviennent le mieux pour n'être pas gêné dans ses occupations, tout en évitant le dégoût et le refroidissement qui ne sont pas nécessaires.—Ces avantages précieux, constatés en France depuis 25 ans, ont rendu les *Pilules Behaut* d'un usage populaire.—Ces pilules sont souveraines pour combattre la constipation et toutes maux qui en dépendent.—Comme simple purgation, elles sont préférables aux autres médecines, parce que, n'exigeant ni lisane, ni diète, ou peut, au besoin, les prendre pendant plusieurs jours de suite sans dégoût.—Mais ce pursatif agréable offre surtout des avantages importants dans le traitement d'une foule de maladies chroniques telles que: *asthme, catharre, dartres, douleurs, pourris, engorgements, migraines, névralgies, &c., &c., &c.*, parce que la bonne nourriture qu'on prend en même temps permet aux organes digestifs de se supporter sans fatigue, pendant toute la durée de la guérison.
(*Voir le Brochure qui se donne gratuitement.*) Boîtes de 2 fr. 50 c. et de 1 fr. à Paris, chez M. DEBAUT, pharmacien, rue de Jouhaux St-Denis, No 147.
A New-York, chez MM. JOHN MICHAU, Broadway, et Rongers Frères, pharmaciens.
Dépôt général de nos PILULES sont établis pour la VENTE en GROS et DEMI GROS, chez M. DUCONGE, droguiste, M. MAUNSELL & Co, No 21 rue de Chartres, SCHWAB, pharmacien, rue de Chartres exposé le DETAIL dans les principales pharmacies de la Nouvelle-Orléans.

FER QUEVENNE

APPROUVÉ PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE,
AUTORISE PAR CIRCULAIRE SPÉCIALE DU MINISTRE

Le FER QUEVENNE s'emploie dans toutes les compositions pharmaceutiques ferrugineuses qui sont indiquées. Il ne noircit pas les dents; il ne constitue pas une préparation ferrugineuse la plus active, plus agréable et *de fabrique ci-dessus*. Il est le plus économique, souvent un flacon suffit pour guérir une chlorose.
Dépôts: à la NOUVELLE-ORLÉANS: MM. DUCONGÉ, MAUNSELL et BOGEL, droguistes, MONTEGUE, DELOCHE, SCHAWB, et L. CASTEL, et dans toutes les pharmacies de la Louisiane.

"L'expérience m'a démontré qu'aucune préparation ferrugineuse ne m'a réussi autant que le FER QUEVENNE ou restant dans les limites des doses indiquées."
BOUCHARDAT,
Annuaire de Thérapeutique, 1863

10. CENTIG.
Mesure du dosage.
Le FER QUEVENNE se vend, en flacons de trois mesures, 3 50
" 200 dragées, 3 00
" 100 dragées, 3 00

Dépôt général chez Emile Cejourné, No 14 rue des Bons Arts, à Paris, et dans toutes les pharmacies de la Louisiane.

Hygiène des Enfants.

TRESOR DES MERES. PROVIDENCE DES ENFANTS.

VERITABLES
COLLIERS ROYER
ELECTRO-MAGNETIQUES,
Dits: COLLIERS A NODINS DE DENTITION,
approuvés par l'Académie de Médecine de Paris, contre les *convulsions*, et pour *faciliter la dentition des enfants*.
Le prix varie depuis 1 fr. jusqu'à 20 fr.—Dépôt général à Paris, chez MOYER, pharmacien, 255, rue St-Martin, et dans toutes les bonnes pharmacies de l'étranger.
—A New-York, chez M. Milhan et Cie, Broadway.
—A Nlle-Orléans, MM. Maunsell et Bogel, rue de Chartres, Hafner, Sarre et Cie, Fernandez et Cie; Le Sévère et J. Royer. Matanzas, Genouillac. Santiago, Julio Trénard.
Amour maternel.

Seul admis à l'Exposition Universelle de 1867 pour le PHOSPHATE, Médaille à l'Exposition du Havre 1868.

LE MEILLEUR FERRUGINEUX

Les *Pastilles de Schaedelin* préparées avec le Phosphate de fer sont le meilleur remède ferrugineux, contre l'appauvrissement du sang, les *pâles couleurs*, les maux et crampes d'estomac, etc., elles remplacent avec le plus grand succès l'*Huile de foie de morue*, si désagréable au goût et conviennent aux personnes délicates.
Pharmacie SCHAEDELIN, 28 *rue des Lombards à Paris.*
A *New-York*, M. J. MILHAU.—A la *Nouvelle-Orléans*, M. DUCONGÉ.

LA TERNE CHAMPAGNE (REIMS)

Cet vin est du Sillery mousseux,
— 3 marques: 5, 4, 3 fr. la bouteille
DÉPÔT DE TOUS LES VINS —
Compagnie Générale des vins de Bordeaux.
Pour échantillon, une caisse de 50 bouteilles du cinq grands crus, pour 100 francs, prise à Bordeaux.
Adresser les demandes affranchies, à M. ALFRED EMILE, à *Paris*, rue Lafayette, No 83 *bis*; à *Reims*, rue du BOURG-SAINT-DENIS, 67; à *Bordeaux* rue Notre-Dame, 31.
Pour les demandes et échantillons, s'adresser à M. DUCONGÉ

INJECTION BROU

Hygiénique infaillible et préservatrice. Le seule guérissant sans rien ini adjoindre. Se trouve dans les principales pharmacies de l'Univers. A Paris, chez l'inventeur BROU, rue Magenta, 128.

4867
DENTIFRICES PERFECTIONNÉS
DE J. V. BONN
PARIS
J.V. BONN
Fournisseur brevété de S. M. l'Impératrice
Ces Produits sont vendus 40 pour cent moins cher que les produits analogues; — au point de vue du parfum et des propriétés, ils ne le cèdent en rien aux spécialités les plus renommées, si même ils ne les surpassent. (**Vinaigre de toilette.**)
Chez MM. Ducongé, Maunsell et Cie, et tous les Parfumeurs et Pharmaciens.
GROS, DÉTAIL, 44, rue des Petites-Écuries, PARIS

Médaille d'OR.—Prix de 16,600 fr.

QUINA LAROCHE

BIEN SUPÉRIEUR AUX VINS ET SIROPS.

Cet ELIXIR TONIQUE et FERRUGIN contient sous un petit volume la réunion complète des principes des trois quinquinas. Aussi agréable qu'efficace, il convient aux tures délicates ou affaibies, et modifie très-vite *l'anémie, la chlorose, les gastralgies, dyspepsies, spasmes, nausées d'appétit*, et toutes *les affections fébriles*.

dito **Ferrugineux**
Reconstituant précieux contre la lymphatisme, etc.

A *Paris*, 15, rue Drouot. A la *Nouvelle-Orléans*, M. SCHWAB, pharmacien; MM. MAUNSELL et BOGEL; M. DUCONGÉ, droguiste, ET DANS TOUTES LES PHARMACIES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans,

A L'ANGLE DES RUES CANAL ET CAMP

NEUVIÈME ETAT ANNUEL.

PRIMES de l'année expirée le 31 décembre 1868:

Sur les risques d'incendie.....	$351,734 26
Sur les risques de mer.....	43,215 84
Sur les risques des rivières.....	38,357 61
Total des primes.....	$413,307
En moins: Primes non expirées le 31 décembre 1868.....	$115,120
Primes réassurances.....	7,589 42
	122,850 42
Montant net des primes.....	$290,706 39
Pertes: Sur les risques d'incendies.....	$63,384 33
Sur les risques de mer.....	52,312 28
Sur les risques des rivières	5,679 81
	$121,356 42
Taxes.....	13,998 87
Réassurance.....	5,811 54
Dépenses, moins le compte d'intérêt.....	11,150 37
Intérêts sur scrips non encore payés.....	27,858
	180,175 20
Bénéfices.....	$110,533 19

Les directeurs ont résolu de payer 6 pour cent d'intérêt, comptant, sur tous les certificats de scrip non encore payé et de payer 50 pour cent, comptant, sur balance de 1868, sur porteurs réguliers des dits certificats, à partir du deuxième lundi de juin prochain.

Ils ont également déclaré un dividende-scrip de cinquante pour cent sur le montant net des primes pouvant participer, pour l'année expirée le 30 avril 1869 et qui donne pour lequel il sera émis des certificats à partir du premier lundi d'août prochain, sans la taxe du gouvernement.

THOS. A. ADAMS, Président,
C. T. BUDDECKE, Vice-Président,
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

Thomas A. Adams,	Samuel H. Kennedy,
C. T. Buddecke,	Samuel B. Newman,
F. H. Foley,	J. J. Garrard,
A. U. Ober,	A. Thomson,
F. Simonis,	John Phelps,
A. Elmer Sader,	E. H Summers.

Timsl—tf

CONSULAT DE FRANCE

AVIS MENSUEL, JUILLET 1869.

Sont invitées à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivants ne sont pas cités d'en donner avis au Consulat.

Aubertin Jules	Lalas Léonid
A	Lescube Antoine
Baruler Mme	Le Roy Eugène
C	Lebaudy Eugène
Candaan Pierre	Lamoulie Auguste
Chauris F.	M
Couyard Mme, née Pauline	North Hélène Mme
Landry	O
Cadrès, Jean-Paul	Odier, Simon & Leley
D	P
Douzes Jean et Jean	Petit Alexandre
F	R
Fager Jean-Marie	Rossi Joseph
Foucault Julie Mlle	Renouard Emile
H	S
Hantoumé Dominique	Segalas Antoine
J	T
Jacob Joseph, dit Léon-Aimé	Wetzel Ernest.
Landry	

Le Chancelerie du Consulat de France, sise rue St-Louis, No. 11, entre celles de Chartres et de la Vieille-Levée, est ouverte tous les jours, (les dimanches exceptés), de 10 heures du matin à 3 heures de relevée.
1er juillet

Weights of France.

As established by Law or Custom in New Orleans.

GRAIN WEIGHTS.

Wheat.....	60 lbs. per bushel
Corn shelled.....	56
in ear.....	70
Oats.....	32
Rye.....	56
Buckwheat.....	48
Coal, stone.....	80
Coal, pounded.....	56
Salt.....	56
Malt, barley.....	34
Malt, rye.....	30
Oats.....	32
Potatoes, sweet.....	56
Potatoes, irish.....	60
Peas.....	60
Rye.....	56
Red Blue Grass.....	14
Red Clover.....	60

PROSPECTUS
OF THE
Berwick's Bay and Texas RAILROAD COMPANY.

We, Charles Morgan, Lafayette Foiger, William M. Perkins, Adam Thomson, James Jackson, William B. Schmidt, Cyrus Sussey, Joseph E. Weil, miles Taylor, John L. Adams, Samuel Smith, L. F. Générés, A. Cordes, Wm. F. Hoge, John A. Shaw, Henry Boyce, David McCord, John Davidson and others whose names are hereto subscribed, agree to form ourselves into and to constitute a corporation under the laws of Louisiana, and especially under the provisions of the act entitled "An act for the organization of corporations for works of public improvement and utility," approved March 14, 1856, for the construction, equipment and running working and maintenance of a railroad to be built at the terminus of the completed grand division constructed by the New Orleans, Opelousas and Great Western Railroad Company, at the city of Brashear, on Berwicks Bay, and to extend to the State of Texas by the most eligible route, which shall be determined by a board composed of the directors of country on Red River, and the directors of the said Opelousas and Great Western Railroad Company, and that purpose we have framed and adopted a "Charter of Incorporation," in obedience to and under the authority of the laws of Louisiana, in such case made and provided, and have set down opposite to our respective names the number and amount of the shares in the capital stock in the corporation which we have subscribed for respectively, with the intention of becoming stockholders in the same.

CHARTER OF INCORPORATION.

FIRST—The said corporation shall have and be known by the name of THE BERWICK'S BAY AND TEXAS RAILROAD COMPANY, and its domicil is hereby established at the city of New Orleans.

SECOND—The said corporation is formed for the construction, equipment, running or working, and maintaining a railroad beginning at the western terminous in Brashear City of the railroad constructed by the New Orleans, Opelousas and Great Western Railroad Company, from a point in Brashear City, and to be extend thence by the most eligible route to the Sta e of Texas, with branch or branches to form connections with the districts of country on Red River, for the transportation of freight and passengers, for the benefit and advantage of the stockholders, as well as of the public, and which said railroad shall be constructed in such a manner that it will be fitted to serve for the main trunk line of railroad to be continued between the city of New Orleans, Texas and the States on the Pacific Ocean.

THIRD—The capital stock of the corporation shall be four millions ($4,000,000) of dollars, divided into forty thousand shares of one hundred dollars each. A payment of two and one half per cent on the amount of each share of stock shall be made at the time of subscribing. The payment of the remainder of the amount of the stock subscribed for, to be made in such sums and at such times as shall be determined on and fixed by the Board of Directors. No call shall be made at any one time for more than ten per cent, upon the amount of stock subscribed for, and no more than one call shall be made within any one period of thirty days; and a notice of the 15 days of the call made for the payment of any such sums shall be given to the stockholders by a publication made in one newspaper of the city of New Orleans, which shall have been selected by the Board of Directors and made known to the stockholders at the official paper of the corporation. Provided that no call shall be made upon the balance of the original subscription of two and one half per cent, until the company shall have obtained or legislation become possessed of perpetual rights and franchise as provided for in Article 13 of this charter. If there shall be a failure on the part of any subscriber to pay the instalments on his stock as called for by the Board of Directors, for more than thirty days after the time fixed for the payment of said instalments and stated in said notice issued in that case, the stock with the sum or sums previously paid on it, may be sold for account of said stockholder, after thirty days written notice to him, and after being advertised ten days in the official paper of the corporation.

FOURTH—The said corporation shall be organized and go into operation as soon as shall be of stock the amount of one million of dollars shall have been subscribed.

FIFTH—The management of the affairs and business of the Corporation shall be carried on and conducted by a board of five directors to be composed of five members who shall be stockholders of the corporation, and they shall be chosen at an election held after the notice given under the authority of the charter of the corporation, by the votes of the majority of the stock then voting, at said election. The directors elected by the stockholders shall elect one of their own number, and their first meeting to be President of the Company and